

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi



Ministère de l'Élevage et des Productions animales

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYTEME
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU
CHEF COMPTABLE**

Novembre 2023

I. Contexte et justification du programme

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) approuvé par les Administrateurs de la Banque mondiale le 18 novembre 2021 est mis en œuvre dans le cadre d'une approche programmatique multiphase. Les phases I et II comprennent le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone ainsi que les trois organisations régionales que sont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche agricole (CORAF) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) du Comité permanent interétatique de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS).

La phase III du FSRP concerne le Sénégal. Il est prévu sur une durée de 6 ans et pour un financement d'environ 200 millions de dollars US. Le FSRP Sénégal est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire (MAERSA) et le Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA).

L'Objectif de Développement du Programme FSRP, tant au niveau régional que national, est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires.

L'approche régionale vise à tirer parti des économies d'échelle, des effets d'entraînement, des synergies et complémentarités entre les pays de la région CEDEAO afin de mieux faire face aux défis et facteurs d'insécurité alimentaire de nature transfrontalière.

L'objectif du FSRP Sénégal est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires au Sénégal.

Le programme comporte trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production. Les trois composantes comportent chacune 2 sous-composantes :

- Composante 1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires
 - SC1.1 Améliorer les systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires
 - SC1.2 Renforcer les services numériques d'hydrométrie et le conseil agricole pour les agriculteurs.
- Composante 2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
 - SC2.1 Consolider le système régional d'innovation agricole
 - SC2.2 Renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée des paysages.
- Composante 3. Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce
 - SC3.1 Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
 - SC3.2 Soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques et régionales.

Les composantes 4 et 5 correspondent respectivement au mécanisme de réponse aux urgences (CERC) de la BM et à la gestion du projet.

Au niveau régional, la CEDEAO assure le suivi et la coordination de la mise en œuvre du programme.

Au Sénégal, les activités soutenues par le FSRP relèvent des mandats du MAERSA et du MEPA. La nécessité d'une responsabilité claire et d'une gestion directe des activités respectives par les deux ministères a justifié le choix d'établir deux Unités de Gestion du Projet (UGP). Les UGP seront

rattachées au Secrétariat général respectif du MAERSA et du MEPA. Chaque UGP sera dirigée par un Coordonnateur et dotée d'équipes techniques, de sauvegarde environnementale et sociale et fiduciaires.

Pour la gestion financière, le programme sera mis en œuvre par les deux UGP, chacune avec son propre compte désigné. La responsabilité globale de la gestion financière sera confiée à l'UGP du MAERSA. En conséquent, le programme disposera d'un Responsable administratif et financier unique placé au niveau de l'UGP MAERSA. Pour le MEPA, un chef comptable sera recruté.

En vue du démarrage prochain du programme, le MEPA recrute son Chef comptable.

II. Objectifs et étendue de la mission du Chef comptable

Placé sous l'autorité hiérarchique du Coordonnateur de l'UGP du MEPA et la supervision du Responsable administratif et financier (RAF) de l'UGP du MAERSA, le Chef comptable aura pour mission de rassembler, coordonner et vérifier les données financières et comptables conformément au manuel de procédures administratives, comptables et financières

- Assister le RAF dans la préparation du budget annuel consolidé basé sur le programme de travail annuel convenu des deux UGP ;
- Préparer le plan de décaissement de l'UGP MEPA suivant le PTA approuvé ;
- Assister le RAF dans la préparation des rapports financiers ;
- Contribuer à l'installation et le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatisé du programme ;
- Contrôler et approuver les dépenses, viser tous les règlements et cosigner les chèques et ordres de virement en relation avec le Coordonnateur de l'UGP du MEPA ;
- Assurer la garde et l'établissement des chèques de règlement des dépenses ;
- Préparer les demandes de paiement, de remboursement et de retrait de fonds, conformément aux procédures de la Banque mondiale ;
- Suivre les besoins en trésorerie et l'exécution des marchés ;
- Gérer le compte ouvert pour les décaissements de l'UGP du MEPA ;
- Présenter au Coordonnateur la situation sur l'évolution des indicateurs financiers (taux de décaissement, niveau d'exécution des budgets etc.) ;
- Assister aux séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés en s'assurant de la conformité des procédures ;
- Vérifier les liquidations de décomptes et factures, les états de dépenses, les chèques de paiement de ces dépenses ou les virements correspondants ;
- Contrôler la tenue à jour des livres comptables du programme ;
- Suivre les dispositions du Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables du Projet, et participer à l'amélioration des outils de gestion administrative, financière et comptable en place ;
- Contrôler et valider les imputations des pièces comptables et des saisies ;
- Contrôler les analyses des comptes et la justification de leur solde ;
- Valider les états de rapprochements bancaires du Compte désigné ;
- Préparer les états de billettage de salaire payés en espèce et les états de frais divers (frais, perdiem, frais de mission) ;
- Établir les déclarations et versements concernant les charges sociales et impôts liés aux rémunérations ;
- Préparer les données des projets de rapports financiers intermédiaires (RFI) et du rapport financier annuel du projet ;
- Mettre les rapports ci-dessus à la disposition des organes de contrôles : missions de supervision, revues à mi-parcours, auditeurs, etc. ;
- Assister le RAF dans la préparation des missions de supervision et de revue du programme ;
- Mettre en œuvre les recommandations formulées par les missions de supervision et de revue et l'auditeur financier.

- Faire le suivi des immobilisations du projet et réaliser les inventaires de l'UGP MEPA.

Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l'UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable du bon fonctionnement des affaires administratives, comptables et financières non énumérées dans ces TDR.

III. Profil et expérience requise

- Avoir au moins BAC + 4 en comptabilité, finance, audit ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en finance, comptabilité dans une entreprise, projet de développement, cabinet d'audit ou ONG, dont au moins trois (03) ans à un poste similaire ;
- Une expérience confirmée en comptabilité de projets de développement ;
- Une parfaite connaissance des dispositions contenues dans le SYSCOHADA révisé
- Une maîtrise des outils informatiques de base ;
- Une maîtrise des logiciels comptables spécifiques à la gestion de projets;
- Une maîtrise de la comptabilité publique
- Une maîtrise des procédures de l'Administration Publique et de celles applicables aux projets financés par la Banque mondiale ;
- Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.

IV. Durée de la mission et lieu d'affectation

Le poste est basé à Dakar avec des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention du programme.

La durée totale de la mission couvre la période de mise en œuvre du FSRP Sénégal (6 ans). Des contrats de deux ans renouvelables sont proposés avec une évaluation annuelle des performances.

Critères de performance :

- Tenir à jour les livres comptables du projet;
- Elaborer des rapports de suivi financier satisfaisants ;
- Soumettre une DRF mensuelle satisfaisante ;
- Absence de suspens non justifié dans les comptes de tiers ;
- Soumettre les rapports d'audit dans les délais : Etats financiers annuels établis le 28 février de chaque année et rapport d'audit transmis le 30 avril au plus tard ;
- PV d'inventaire établis au plus tard le 30 janvier de chaque année ;
- Factures payées dans les délais.

V. Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite et une lettre de motivation 2 pages au maximum signées adressées au Président du Comité de sélection du personnel du FRSP Sénégal ;
- Un curriculum vitae détaillé et certifié sincère signé par le candidat ;
- Les certificats et attestations de travail ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Un acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Les adresses et contacts téléphoniques et électroniques de trois (3) personnes de référence.

NB: Le MEPA se réserve le droit de vérifier la véracité des informations fournies par les candidats.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au

Les dossiers de candidatures doivent être transmis au Secrétariat général du MEPA sis aux sphères ministérielles Ousmane Tanor Dieng, Building C, 6eme étage Diamniadio ou par courriel à l'adresse électronique : xxxxxxxx

Les candidats retenus seront contactés pour un entretien.